

Déclaration de performances n° F09BCO.2

1. Code d'identification unique du produit type :

Blocs de coffrage en béton de granulats courants

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction :

Date de fabrication : Voir marquage sur produit.

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Murs et cloisons en combinaison avec un remplissage de béton ou de mortier coulé en place.

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant :

LYON AGGLOS - La Petite CRAZ - 69 720 St LAURENT de MURE

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire :

Non Applicable

6. Système d'évaluation et de vérification des la constance des performances du produit de construction :

4.

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Non Applicable

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non applicable

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Dispositions constructives	Tolérances dimensionnelles : catégorie D1 Autres dimensions : voir document d'accompagnement	EN 15435:2008
Retrait/variations dimensionnelles	≤ 0,45 mm/m	
Réaction au feu (seulement pour les blocs de coffrage destinés à être utilisés dans des éléments soumis à des exigences en matière d'incendie)	Classe A1	
Perméabilité à la vapeur d'eau (pour les blocs de coffrage destinés à être utilisés en murs extérieurs)	PND	
Résistance mécanique : - Résistance à la traction des entretoises - Résistance à la flexion des parois - Résistance en compression	0.4 N/mm ² 1 N/mm ² 4 N/mm ² ; 6N/mm ²	
Isolation acoustique au bruit aérien	Masse volumique sèche du béton des blocs : 1890 kg/m ³	
Résistance thermique	PND	
Durabilité	PND	

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Le Président Directeur Général
M^r Jean-Pierre BEDEL

A Donzère le 04 janvier 2016